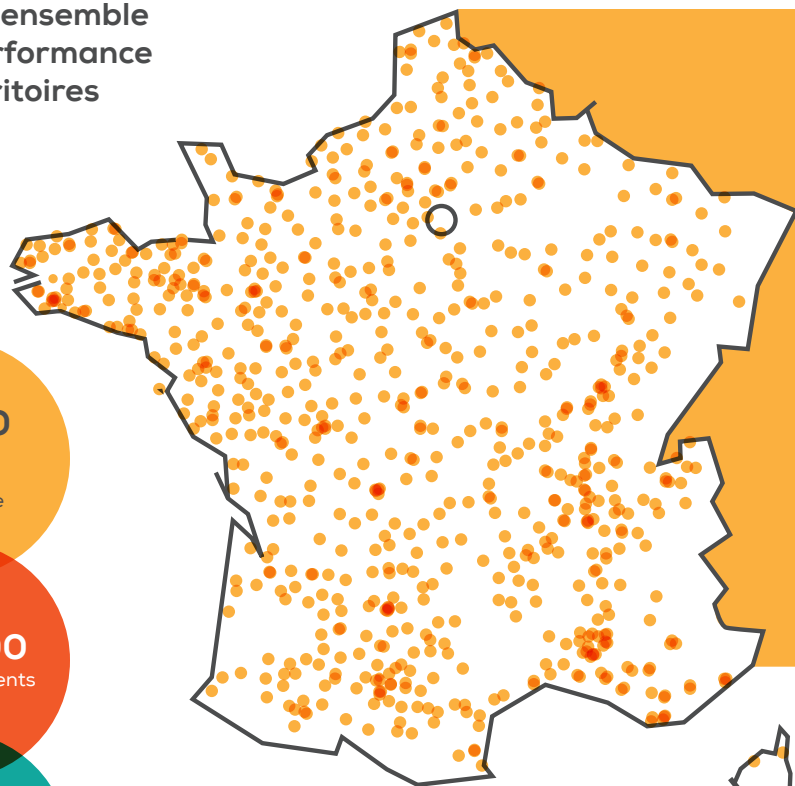


Cerfrance

un réseau d'experts à vos côtés

S'engager ensemble
pour la performance
de nos territoires



+ de **700**
agences
sur tout
le territoire

320 000
clients-adhérents

14 000
collaborateurs
engagés



Imprimé par Esaprint - Conception graphique : Les P'tits Papiers - © AdobeStock

ANALYSES **2023 / 2024** & PERSPECTIVES

ENTREPRISES
DE TRAVAUX AGRICOLES
ET FORESTIERS



www.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur nos médias sociaux





Entreprises de travaux agricoles



Entreprises de travaux forestiers

Références Nationales

	2021	2022
CA HT	272 289 €	300 248 €
Nombre UMO	2,28	2,36
CA/UMO	119 231 €	127 270 €
Marge/UMO	100 121 €	102 638 €
EBE	96 379 €	94 854 €
Résultat courant	4 875 €	-600 €
Dépenses d'énergie/CA	12,7 %	17,7 %
Crédit-bail location / CA	8,5 %	8,6 %
Annuités emprunts LMT / CA	29,1 %	29,1 %

CA = Chiffre d'affaires EBE = Excédent brut d'exploitation
UMO = Unité main-d'œuvre en équivalent temps plein

Analyse

Les ETA ont été très affectées par l'évolution du coût du carburant entre 2021 et 2022 : le poste énergie a progressé de 19 000 € à échantillon constant et atteint près de 18 % du CA.

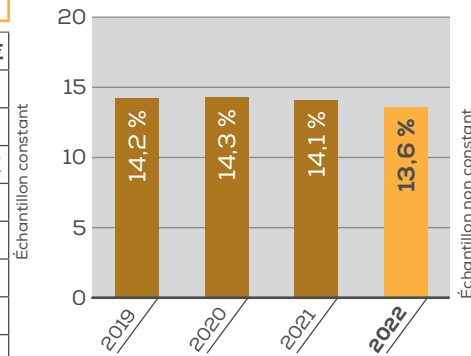
Ces entreprises ont répercuté à leurs clients une partie de la hausse de leurs matières premières et des charges opérationnelles et enregistrent une augmentation de plus de 10 % du CA. Cela a permis de conserver un niveau de marge/UMO un peu supérieur à l'historique. Toutefois, la hausse de certaines charges de structure (entretiens et réparations notamment) n'a permis de maintenir ni l'EBE ni le résultat au niveau de 2021.

Les investissements ne faiblissent pas malgré le contexte. Le poste de location par crédit-bail et les annuités ont progressé parallèlement au chiffre d'affaires.

ÉVÉNEMENT

Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit l'augmentation du tarif réduit du GNR pour les activités agricoles (reste à charge) de 2,85 ct/litre/an de 2024 à 2030.

Taux de marge globale / CA



Perspectives

Le renforcement de la conditionnalité et l'écorégime introduit dans la nouvelle PAC, et plus largement la transition agro-écologique, devraient conduire à une diversité accrue des cultures ainsi qu'à une évolution des techniques culturales impliquant de nouveaux équipements et de nouvelles compétences.

Cela s'oriente vers des investissements complémentaires et devrait permettre une organisation différente du travail avec des pointes moins intenses et un recours aux services plus diffus sur l'année.

Mais le changement climatique tend à restreindre les fenêtres d'intervention sur les cultures, ce qui implique de conserver une taille minimale d'équipement pour ne pas perdre en efficacité. Il occasionne par ailleurs des interventions plus précoces (semis, récoltes) auxquelles il convient de s'adapter.

Le recul des prix de ventes des céréales à partir de mi-2023, après 2 années fastes, laisse craindre une augmentation des difficultés de règlement de la part des clients.

Références Nationales

	2021	2022
CA HT	198 081 €	222 194 €
Nombre UMO	2,11	2,20
CA/UMO	93 728 €	101 224 €
Marge/UMO	76 130 €	79 775 €
EBE	59 450 €	58 090 €
Résultat courant	29 443 €	28 701 €
Crédit-bail location / CA	6,8 %	7,4 %
Annuités emprunts LMT / CA	14,1 %	11,8 %

CA = Chiffre d'affaires EBE = Excédent brut d'exploitation
UMO = Unité main-d'œuvre en équivalent temps plein

Analyse

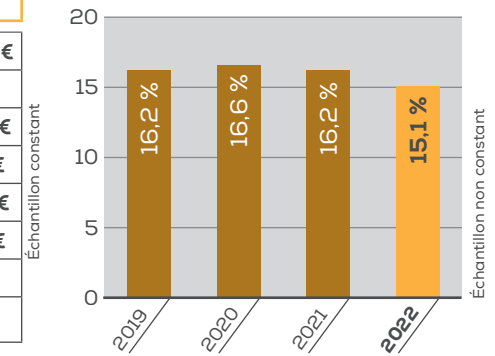
Porté par les activités de récolte (abattage, débarquement) et de sylviculture (plantation, entretien), mais également de négoce du bois, le CA des entreprises de travaux forestiers a progressé de 12 % entre 2021 et 2022. Traduisant les difficultés de recrutement du secteur, le CA évolue plus vite que le nombre d'UMO et la masse salariale : le CA/UMO est en nette progression et le poids de la masse salariale/CA se tasse.

Toutefois, l'augmentation des prix des matières premières, des coûts d'entretien du parc matériel et des investissements consentis par crédit-bail engendrent un léger repli de l'EBE et du résultat malgré la dynamique d'activité. L'accès à la mécanisation reste un facteur essentiel pour l'attractivité du métier et pour pouvoir proposer une palette minimale de services aux clients. Mais les modalités d'acquisition du matériel évoluent : le crédit-bail est plus plébiscité alors que le financement par emprunt recule fortement.

ÉVÉNEMENT

Prorogation du « défi-forêt » issu de la dernière loi de finances prévoyant un crédit d'impôt sur 3 volets d'opérations forestières : acquisition, assurance et travaux.

Taux de marge globale / CA



Perspectives

La pénibilité et la dangerosité du métier continuent à nuire à son attractivité et le secteur connaît une attrition de la main-d'œuvre.

Pourtant, la demande d'exploitation forestière devrait continuer à croître de façon importante en 2023 tant les besoins français sont importants.

La croissance de la demande de bois en construction couplée aux interventions rendues urgentes à la suite de tempêtes et dégâts de bio-agresseurs (scolytes, chalarose...) devraient accélérer la demande de travaux d'exploitation en forêts.

